

Règlement intérieur du tournoi de Javené – Billé
Simple Homme et Simple Dame _ 27/02/2015
Série C4/D1 – D2/D3 - D4
N° autorisation: 14.BRE.35/Ti.D.JSV/002

- 1- Le juge arbitre du tournoi est Jean-Charles Rouillé .
- 2- Le tournoi se déroulera selon les règles FFBAD et le règlement ci-après.
- 3- La compétition est ouverte aux joueurs seniors, juniors, cadets et minimes, n'ayant pas un classement supérieur au tableau dans lequel il est inscrit.
- 4- Les tableaux seront C4/D1, D2/D3 et D4 et pourront être regroupés ou dissociés selon le nombre d'inscrits.
- 5- Pour chaque série, les deux tableaux sont proposés: simple homme et simple dame.
- 6- Les droits d'engagement sont de 9€ par personne.
- 7- La date limite d'inscription est le **21 février 2015**. En cas de surnombre pour les inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera d'abord donnée à la date de réception du courrier, puis ensuite au classement.
- 8- Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort qui aura lieu le **25 février 2015**. En cas de forfait après le tirage au sort, ils resteront acquis au comité organisateur sauf sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur,...) le jour de la compétition ou au plus tard dans les 5 jours qui suivent la fin de la compétition.
- 9- Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 joueurs, puis par élimination directe après les sorties de poules avec 1 ou 2 sortants par poule.
- 10- Les pré-inscriptions par mails seront acceptées et validées lors de la réception du courrier d'inscription.
- 11- Le contrôle des licences se fera par Poona et le joueur devra être licencié à la date limite d'inscription soit le 21 février 2015.
- 12- Si la feuille d'inscription est mal remplie et illisible, le comité organisateur pourra la considérer comme nulle. Aucune réclamation ne sera acceptée.
- 13- Tous les matchs se déroulent en volant plume à la charge des joueurs. Les volants seront fournis pour les finales, à raison de 3 volants maximum par matchs. Le volant officiel de la compétition est le BABOLAT AEROFLEX PRO.
- 14- Le tournoi est géré sous BadPlus. Quelque soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible, en particulier lors de forfait de dernière minute.
- 15- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclarée forfait.
- 16- Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque et le juge-arbitre.
- 17- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
- 18- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le juge-arbitre et le comité d'organisation ont la faculté de désigner un arbitre.

- 19- Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match aura été appelé. Ce temps doit impérativement être respecté. Le test des volants doit être fait au début des 3 minutes.
- 20- Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés.
- 21- Tout volant touchant la structure de la salle sera compté « faute » en jeu et « let » au service.
- 22- Seuls auront accès au terrain les joueurs appelés à jouer et leur coach respectif (maximum 2 par paire), ainsi que les arbitres et le juge-arbitre.
- 23- Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé sur l'échéancier..
- 24- Une tenue de badminton (jupe et short) conforme aux circulaires FFBAD sera exigée.
- 25- Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra en avertir le Juge Arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 26- Les joueurs seront convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match.
- 27- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- 28- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, incidents et accidents.
- 29- Les convocations seront adressées au responsable indiqué sur la feuille d'inscription uniquement par mail.
- 30- Il est interdit de fumer dans la salle.
- 31- Le comité organisateur a le droit d'effectuer des photos et vidéos pendant la durée de la compétition et de diffuser celles-ci.
- 32- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- 33- Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement.
- 34- Les décisions du Juge Arbitre et du comité organisateur sont sans appel.

- Les droits d'engagement sont de 9€ par personne (un seul tableau autorisé)

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation

Le juge-arbitre

